

**A renvoyer à SNEP-FSU Créteil, Maison des syndicats. 11-13 rue des archives 94000 CRETEIL**

<b>Identité</b>	Date de naissance	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	<b>Situation professionnelle</b>	<b>Etablissement d'affectation ou zone de remplacement</b>			
	Nom			Code établissement			
	Nom de jeune fille			Nom			
	Prénom			Adresse complète			
	Adresse complète			<b>Echelon</b> (ou groupe pour les retraités)			
	Mail			<b>Situation administrative</b> (entourez ci-dessous)			
	Téléphone fixe			TZR	Poste fixe	Disponibilité	Congés (parental,...)
	Téléphone portable			Prof de sport stagiaire	Prof stagiaire	Agrégré stagiaire	
		CPA : 50% / 70% / 80%	Temps partiel :		%		

<b>Bulletins</b>	<b>Envoi des bulletins syndicaux et des hors séries "Contre pied"</b>		<b>Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin</b>		
	Version papier :		J'accepte de fournir au SNEP les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.		
	<input type="checkbox"/> Adresse personnelle <b>OU</b> <input type="checkbox"/> Adresse établissement Version électronique :		Date et signature		
	<input type="checkbox"/> Uniquement par mail pour les bulletins syndicaux <input type="checkbox"/> Uniquement par mail pour les hors séries "Contre pied" <input type="checkbox"/> Uniquement par mail pour les 2				

## Cotisations SNEP METROPOLE 2016-2017

Entourez votre catégorie professionnelle

	Catégorie/échelon												
	1	2	3	4	5	6/A1	7/A2	8/A3	9	10	11		
<b>Catégorie professionnelle</b>	Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agri - ENS	Stagiaire CAPEPS ext		140 €	147 €	155 €	159 €	169 €	181 €	193 €	208 €	224 €	
	Prof Hors Classe - Prof de Sport Hors Classe	169 €	191 €	204 €	219 €	237 €	252 €	266 €					
	Bi-admissible			144 €	151 €	160 €	171 €	180 €	193 €	208 €	225 €	235 €	
	Agrégré - CTPS	Stagiaire AGREG ext		163 €	177 €	189 €	202 €	217 €	233 €	250 €	266 €	279 €	
	Agrégré- CTPS Hors Classe	221 €	234 €	247 €	263 €	276 €	296 €	308 €	324 €				
	AE - CE - PEGC			116 €	123 €	129 €	135 €	142 €	148 €	156 €	164 €	174 €	184 €
	CE - PEGC Hors Classe			174 €	185 €	208 €	224 €						
	CE - PEGC Classe Ex.	208 €	226 €	237 €	252 €	266 €							
	MA et CDI	103 €	111 €	114 €	122 €	131 €	138 €	148 €					
	Prof EPS stagiaire à l'externe			100 €									
Prof de Sport stagiaire à l'externe			100 €										
Agrégré stagiaire sur 1er poste			110 €										
Congé parental - disponibilité			42 €										
Vacataire - Contractuel			42 €										
Congé de formation			100 €										

**Stagiaire non reclassé** : selon échelon de la catégorie d'origine

**CPA nouvelle formule** : 50%, 70% ou 80% de la cotisation normale (selon votre CPA)

**Temps partiel** : à calculer selon l'échelon et la quotité de service

**Abonnement Bulletin**

Titulaire	60 €
Non titulaire/non réemployé	30 €
Etudiant	30 €

		Montant du traitement ou de la pension mensuelle (net)										
<b>Retraité et contrat local HDF</b>	Inférieur à 1000 €	→ groupe 1	<b>49 €</b>							Entre 2051 € et 2300 €	→ groupe 6	<b>115 €</b>
	Entre 1001 € et 1300 €	→ groupe 2	<b>66 €</b>							Entre 2301 € et 2500 €	→ groupe 7	<b>132 €</b>
	Entre 1301 € et 1550 €	→ groupe 3	<b>81 €</b>							Entre 2501 € et 2700 €	→ groupe 8	<b>146 €</b>
	Entre 1551 € et 1800 €	→ groupe 4	<b>92 €</b>							Entre 2701 € et 2900 €	→ groupe 9	<b>158 €</b>
	Entre 1801 € et 2050 €	→ groupe 5	<b>101 €</b>							Supérieur à 2900 €	→ groupe 10	<b>166 €</b>

### Je choisis de payer ma cotisation...

**Par chèque** à l'ordre du SNEP    Nombre de chèques (max 5)   

**Par prélèvement(s)** en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois jusqu'au 5 juin, max 5 fois). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements        1er mois de prélèvement   

<b>PRELEVEMENT MANDAT</b>	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
	Pour le compte du <b>SNEP</b> 76, rue des Rondeaux 75020 PARIS
Nom	Ref : cotisation SNEP
Prénom	A :
Adresse	Le :
Compl. d'adresse	Signature :
CP - Ville	
Pays	
Code IBAN	
Code BIC	
Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/> <b>MERCI DE JOINDRE UN RIB</b>	
NE RIEN INSCRIRE ICI ⇨ <input style="width: 100px;" type="text"/>	

CREDIT D'IMPOT i

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

*Par exemple, une cotisation de 147 € ne vous coûte réellement que 49,98 €.*